



Jeudi 8

Accueil

Ouverture

Identité et culture

Couverture sociale

Risques naturels

Vendredi 9

Accueil

Économie

Système politique

Clôture

La culture politique polynésienne

M. Sémir AL WARDI

*politologue et maître de conférence
en science politique
à l'université de la Polynésie française*

La vie politique en Polynésie française

La langue

- **Hau Fenua (le Territoire)**
 - La terre, les racines

- **Hau Farani (l'État)**
 - Popaa

- **Un explorateur : “...elle s'étendit sur la natte, frappa sur la poitrine de celui qui était l'agresseur, lui faisant entendre qu'elle se donnait à lui et écarta ces deux obstacles qui empêchent l'entrée de ce temple... L'appel était engageant, et l'athlète qui la caressait connaissait trop bien l'art de l'escrime pour ne pas prendre sur le champ si la présence de 50 Indiens qui l'environnaient...”**

- **Bougainville :** *“On les [les marins] invitait à entrer dans les maisons, on leur donnait à manger ; mais ce n'est pas à une collation légère que se borne ici la civilité des maîtres de maisons ; ils leur offraient des jeunes filles ; la case se remplissait à l'instant d'une foule curieuse d'hommes et de femmes qui faisaient un cercle autour de l'hôte et de la jeune victime du devoir hospitalier...”*

- **Le *Ta* signifie une possession non-exclusive, que l'on peut partager, comme les fruits, les légumes et... sa femme ou son homme, bref, tout ce qui est consommable.**
- **Le *To* signifie, par contre, la possession exclusive comme la maison ou les habits.**

Une collectivité territoriale particulière

Une collectivité territoriale particulière

- **Protectorat en 1842**
- **Colonie de 1880 à 1945**
- **Territoire d'outre-mer de 1945 à 2003**
- **Collectivité d'outre-mer**

Une collectivité territoriale particulière

- **Une démocratie**

- **Le haut-commissaire Paul Roncière confirmait qu'un statut « *ne vaut que par la manière dont il est mis en œuvre et vécu* ».**
- **Et il ajoute avec prudence que « *les pratiques institutionnelles locales sont très imaginatives* ».**

Une collectivité territoriale particulière

- **Spécialité législative**

Une collectivité territoriale particulière

- **Une démocratie**
- **Le droit à l'indépendance**

CC, décision du 30 décembre 1975 relative à l'affaire des Comores

- Les dispositions de l'article 53 « *doivent être interprétées comme étant applicables non seulement dans l'hypothèse où la France céderait à un État étranger ou bien acquerrait de celui-ci un territoire, mais aussi dans l'hypothèse où un territoire cesserait d'appartenir à la République pour constituer un État indépendant ou y être rattaché* ».

Le Président Nicolas Sarkozy

- **« Nous nous sommes dotés d'une constitution qui nous permet de la souplesse. Eh bien, je compte en faire bon usage dans le respect de la volonté exprimée par les populations concernées avec une seule ligne rouge, mes chers compatriotes, que je n'accepterai jamais qu'elle soit franchie, c'est celle de l'indépendance. L'outre-mer est français et restera français ».**

Aimé Césaire :

- **« Ce n'est pas l'octroi de liberté qui pousse les peuples coloniaux à la sécession, c'est le refus de liberté ».**

Une collectivité territoriale particulière

- **Une démocratie**
- **Le droit à l'indépendance**
- **Le clivage autonomiste - indépendantiste**

Une collectivité territoriale particulière

- **Une démocratie**
- **Le droit à l'indépendance**
- **Le clivage autonomiste - indépendantiste**
- **La surenchère statutaire**

Les statuts

- **Statut de 1957 (loi-cadre Defferre 1956)**
- **Statut d'autonomie de gestion 1977**
- **Statut d'autonomie interne 1984**
- **Statut d'autonomie 1996**
- **Statut d'autonomie 2004**

Les ajustements

- **1991**
- **2007**
- **2011**
- **2019**

- **+ la réforme constitutionnelle avortée de 2000**

Une collectivité territoriale particulière

- **Une démocratie**
- **Le droit à l'indépendance**
- **Le clivage autonomiste - indépendantiste**
- **La surenchère statutaire**
- **Un peuple, une nation ?**

- *« Culturellement, il s'agit donc de reconnaître une double appartenance et sur un pied d'égalité à la nation polynésienne et à la nation française. »*

Une vie politique particulière

Une vie politique particulière

- **Des élections parfois étonnantes**

Une instabilité chronique

Date d'élection du président	Le président	Parti politique
30 juin 2004	Oscar Temaru	UPLD
22 octobre 2004	Gaston Flosse	Tahoera'a Huiraatira
3 mars 2005	Oscar Temaru	UPLD
26 décembre 2006	Gaston Tong Sang	Tahoera'a Huiraatira
13 septembre 2007	Oscar Temaru	UPLD
23 février 2008	Gaston Flosse	Tahoera'a Huiraatira
15 avril 2008	Gaston Tong Sang	To Tatou Ai'a
11 février 2009	Oscar Temaru	UPLD
24 novembre 2009	Gaston Tong Sang	To Tatou Ai'a
1 ^{er} avril 2011	Oscar Temaru	UPLD

- **Le nomadisme politique**

L'anthropologue Bernard Rigo rappelle à ce propos que le Polynésien «... *peut changer de chef, s'affilier à une autre terre, chasser des dieux inefficaces, manipuler sa généalogie, négocier ses appartenances, se constituer un nouveau statut par des actions d'éclat, conquérir un nouveau nom, etc.* »

Rapport Barthélémy

- « Les trois acteurs de ce rapport commun se sont efforcés de comprendre l'esprit polynésien – qui n'est pas le même que celui des Français métropolitains – et sont donc conscients que leurs propositions ne sauraient – à elles seules – et si elles étaient retenues par le Gouvernement – répondre complètement à l'objectif fixé, tant la vie politique et la culture polynésiennes sont différentes et spécifiques. »

Une vie politique particulière

- **Des élections parfois étonnantes**
- **Un rapport affectif**

1^{er} tour de l'élection présidentielle à Papeete

	Choix du maire	<i>Score du candidat socialiste</i>		<i>Score des candidats de droite</i>	
1974	F. Mitterrand	F. Mitterrand	45,26 %	V. Giscard d'Estaing J. Chaban-Delmas	30,37 % 20,58 %
1981	V. Giscard d'Estaing	F. Mitterrand	6,92 %	V. Giscard d'Estaing J. Chirac	64,05 % 24,26 %
1988	F. Mitterrand	F. Mitterrand	52,40 %	J. Chirac R. Barre	30,54 % 10,73 %
1995	E. Balladur	L. Jospin	12,69 %	E. Balladur J. Chirac	33,41 % 44,02 %
2002	J. Chirac	L. Jospin	28,70 %	J. Chirac F. Bayrou	57,28 % 1,21 %
2007	N. Sarkozy	S. Royal	39,47 %	N. Sarkozy F. Bayrou	46,22 % 8,24 %

1^{er} tour de l'élection présidentielle à Mahina

	Choix du maire	<i>Score du candidat socialiste</i>	<i>Score des candidats de droite</i>
1974	F. Mitterrand	F. Mitterrand 52,39 %	V. Giscard d'Estaing 25,84 % J. Chaban-Delmas 17,54 %
1981	V. Giscard d'Estaing	F. Mitterrand 13,92 %	V. Giscard d'Estaing 57,66 % J. Chirac 21,14 %
1988	F. Mitterrand	F. Mitterrand 58,84 %	J. Chirac 24,38 % R. Barre 9,25 %
1995	J. Chirac	L. Jospin 13,99 %	E. Balladur 22,40 % J. Chirac 52,17 %
2002	L. Jospin	L. Jospin 40,07 %	J. Chirac 45,52 % F. Bayrou 1,07 %
2007	N. Sarkozy	S. Royal 37,83 %	N. Sarkozy 44,92 % F. Bayrou 9,82 %

**À chaque élection présidentielle,
la majorité des Polynésiens vote
en fonction des directives des
maires, des leaders politiques ou
du président de la Polynésie,
même si ces derniers ne sont pas
constants dans leur choix.**

**Gaston Flosse ne déclara-t-il pas
lors des élections présidentielles
de 2007 qui opposaient Nicolas
Sarkozy à Ségolène Royal que
*« c'est une bataille électorale entre
le Tahoeraa Huiraatira et le Tavini
Huiraatira » ?***

Les élections présidentielles 2017

La droite

Primaires	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Alain Juppé	5439 (47,47%)	7566 (53,8%)
Nicolas Sarkozy	4646 (40,55%)	
François Fillon	662 (5,7%)	6399 (45,3%)

Regard sur le vote affectif

Leaders/ Instructions	1 ^{er} tour Primaire	2 nd tour Primaire	1 ^{er} tour des élections	2nd tour des élections
Gaston Flosse (<i>Tahoeraa</i>)	NS 4646 $\overline{(40,55\%)}$	FF 6399 $\overline{(45,3\%)}$	MLP 24604 $\overline{(32,54\%)}$	MLP 37319 $\overline{(41,61\%)}$
Edouard Fritch (<i>Tapura</i>)	AJ 5439 $\overline{(47,47\%)}$	AJ 7566 $\overline{(53,8\%)}$	FF 26679 $\overline{(35,28\%)}$	EM 52378 $\overline{(58,39\%)}$

- François Fillon : 662 voix (5,7 %) au premier tour de la primaire n'étant soutenu par aucun parti politique polynésien.

- Emmanuel Macron : 11.119 voix (14,7 %) au premier tour de l'élection présidentielle.

Les élections territoriales de 2018

2nd tour 2018

	Nb voix	%age
Tapura	66 730	49,18 %
Tahoeraa	37 591	27,70 %
Tavini	31 378	23,12 %

Les atouts du Tapura Huiraaatira

- **1) L'avantage de détenir le pouvoir : une redistribution depuis plus d'un an**
- **2) 19 maires sur la liste + le soutien d'un maire**
- **3) Projets présentés pendant la campagne**

1^{er} tour 2018

Maire	Commune	Taux de partic.	Score du maire	Rang
Édouard Fritch	Pirae	58 %	52,03 %	1 ^{er}
Michel Buillard	Papeete	56 %	43,51 %	1 ^{er}
Rony Tumahai	Punaauia	60 %	47,05 %	1 ^{er}
Jacqui Graffe	Paea	60 %	43,84 %	1 ^{er}
Putai Taae	Papara	55 %	41,75 %	1 ^{er}
Philip Schyle	Arue	56 %	44,70 %	1 ^{er}
Dauphin Domingo	Hitiaa o Tera	62 %	45,30 %	1 ^{er}

1^{er} tour 2018

Tearii Alpha	Teva I Uta	62 %	39,41 %	(Tahoeraa : 34,8 9%)
Wilfred Tavaeanii	Tairapu Ouest	54 %	33,40 %	Tahoeraa : 42,81 %
Benoît Kautai	Nuku Hiva	77 %	54,04 %	1 ^{er}
Frédéric Riveta	Rurutu	77 %	55,73 %	1 ^{er}
Joachim Tevaatua	Raivavae	63 %	34,92 %	1 ^{er} - (Tavini : 32,72 %)
Felix Tokoragi	Makemo	80 %	52,22 %	(Tahoeraa : 43,44 %)
Théodore Tuahine	Hao	80 %	51,48 %	1 ^{er}
Teina Maraeura	Rangiroa	71 %	47,22 %	1 ^{er}
Tuhoe Tekurio	Fakarava	77 %	39,38 %	(Tahoeraa : 39,28 %)
Gaston Tong Sang	Bora Bora	69 %	55,70 %	1 ^{er}
Marcel Lisan	Huahine	68 %	57,57 %	1 ^{er}
Thomas Moutane	Taputapuatea	72 %	52,93 %	1 ^{er}

Soutien sans participation Tapura

Damas Teuira	Mahina	51 %	45,93 %	1^{er}
---------------------	---------------	-------------	----------------	-----------------------

TAPURA HUIRAATIRA

- **Élections municipales 2020**
- **Élections sénatoriales 2020**



**Les inégalités
en Polynésie française :
des perceptions différentes**

- **Selon l'ISPF, en Polynésie, un ménage sur cinq vit en deçà du seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté est plus élevé à Moorea qu'à Tahiti et, plus généralement, en milieu rural qu'en ville.**

- **Nous avons donc à la fois :**
 - **le problème du chômage (+ de 22 %) ;**
 - **le problème de l'analphabétisme (40 %) ;**
 - **l'absence de redistribution ou de justice distributive.**

- **L'indice de Gini, – un indicateur synthétique mesurant les inégalités monétaires, varie de zéro à un (plus il est proche de zéro, plus une société est égalitaire, plus il tend vers un, plus un pays est inégalitaire) –, est de 0,40 en Polynésie française, un niveau d'inégalités comparable à celui de certains pays réputés à fortes inégalités, comme les États-Unis (0,41) ou certains pays sud-américains.**
- **En France, l'indice de Gini s'est établi à 0,289 en 2017, soit nettement au-dessous des 0,337 observés en 1970, au sortir des Trente Glorieuses.**

- **Tocqueville, dans « De la démocratie en Amérique », écrivait :**

« Quand l'inégalité est la loi commune d'une société, les plus fortes inégalités ne frappent point l'œil ; quand tout est à peu près de ce niveau, les moindres le blessent. C'est pour cela que le désir d'égalité devient toujours insatiable à mesure que l'égalité est plus grande. »

- **Doit-on penser avec Tocqueville qu'il y a "des liens invisibles, mais presque tous puissants, (qui) attachent les idées d'un siècle à celle du siècle qui l'a précédé" ?**

Plusieurs approches théoriques

Plusieurs approches théoriques

- **La « démocratie consensuelle »**

- **Le président de la Polynésie (Édouard FRITCH) reconnaît à l'ONU :**

« Il y a dans notre pays, comme dans tous les pays du monde, des inégalités sociales. Mais ces inégalités sociales sont le fruit de notre propre gestion et non les conséquences d'un colonialisme imaginaire ».

- **Jean Guiart, donnant vie à une île, écrit :**

"Elle survit à toutes les tentatives de lui imposer une autre culture, elle s'adapte à tout, mange de bon cœur, souvent à tort, tout ce qui lui apporté de l'extérieur, ignore les greffes civilisationnelles inutiles et transforme à son bénéfice la plus grande partie des apports insidieux ou publics".

- **Joël Bonnemaïson explique que**

"tout élément culturel nouveau est ici accueilli, essayé, avant d'être refondu dans une synthèse culturelle plus vaste où l'ancien et le nouveau, étroitement confondus, deviennent vite indiscernable de l'autre".

Plusieurs approches théoriques

- **La « démocratie consensuelle »**
- **Le manque de « République »**

Plusieurs approches théoriques

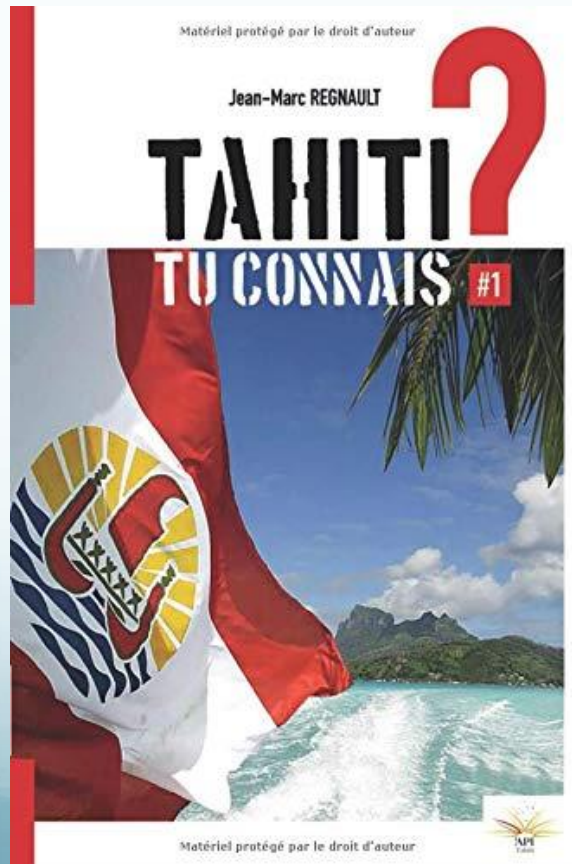
- **La « démocratie consensuelle »**
- **Le manque de « République »**
- **La théorie du « désordre rationnel »**

L'Autre

- **Quatrième commission de l'ONU (le 4 octobre 2016) le président Édouard Fritch : « *En tant qu'autonomistes, nous sommes parfaitement conscients que notre histoire n'est pas celle de la France ; que notre mode de vie océanien et tropical n'est pas celui de la France européenne. Il y a simplement le fait que les autonomistes, conscients de l'étroitesse de leur terre de 4000 km², et du faible nombre de leur population de 280 000 habitants, ont une approche et une vision réalistes de leur pays face à l'interdépendance des nations et à la mondialisation des échanges* ».**

Pour aller plus loin...

- 1) CU en formation continue à l'UPF : « **Connaissances de la Polynésie française** » (www.upf.pf).
- 2) Livre de M. Jean-Marc Regnault : « **Tahiti, tu connais ?** »



Matériel protégé par le droit d'auteur

« Si tu crois connaître la Polynésie française, c'est qu'on te l'a mal expliquée ! »

Cette boutade sous forme de défi est souvent le reflet d'une mécompréhension des spécificités polynésiennes.

Par exemple le tutoiement est de rigueur à Tahiti, aussi sais-tu, ami lecteur, pourquoi une autonomie au sein de la République ? La Polynésie française est-elle française puisqu'elle a un président, un gouvernement, des « lois du pays » et « une spécialité législative » qui lui permet d'échapper à de nombreuses lois françaises ? Sais-tu que la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État ne s'y applique pas ? Sais-tu que la fiscalité polynésienne se décide à l'Assemblée de la Polynésie française, tout comme les dispositions sociales et économiques ? Sais-tu comment sont partagées les compétences du pays et de l'État et réglés les contentieux entre eux ?

Que deviendra la Polynésie dans le siècle à venir avec les menaces climatiques ?

La société polynésienne est-elle une composante de la société française ou a-t-elle une forte originalité ?



Le premier tome de cette collection « Tu connais? » servira de guide curieux de comprendre le pays qu'ils visitent, mais surtout aux étudiants, aux décideurs... aux Polynésiens eux-mêmes qui veulent en savoir plus.

Deux drapeaux pour faire comprendre que la Polynésie est française et polynésienne. Le pari de ces deux adjectifs est grisant...
Lisez cet ouvrage
Olivier H. Michel



ISBN : 978-2-491152-20-8



Matériel protégé par le droit d'auteur

Mauruuru